

Table de Concertation en itinérance d'Ahuntsic-Cartierville

Rencontre du 22 octobre 2024

Post-mortem du projet d'implantation d'un SHU sur l'avenue Bois-de-Boulogne

- Activité de réflexion collective (post-mortem) concernant le projet d'implantation d'un SHU sur le boulevard Bois-de-Boulogne au courant du printemps-été 2024.
- Objectif : identifier les conditions gagnantes et éviter les pièges pour l'arrivée de nouveaux projets sur le territoire du Nord-de-l'Île de Montréal, et principalement dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- Malgré les conditions dans lesquelles ce projet a abouti dans le milieu, les membres reconnaissent comme force leur capacité de mobilisation, d'adaptation et de travail.

Conditions gagnantes	Propositions
Échéancier	<ul style="list-style-type: none">• Prévoir un échéancier conséquent pour l'implantation de tels projets, c'est un minimum de 6 mois. Tenir compte aussi dès le départ de la période visée quant à la mise en place opérationnelle de la ressource pour s'assurer que les principaux acteurs du milieu puissent être présents (éviter par exemple la période estivale), mais aussi pour éviter que des citoyens.nes pensent que c'était prémédité (ils seront en vacances et ne pourront pas se plaindre ou le feront trop tardivement).• Un échéancier cohérent permet de travailler en amont sur la mise en place d'actions stratégiques pour l'ensemble des autres conditions gagnantes indiquées dans ce tableau.
Les acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Se questionner et envisager de revoir les rôles et responsabilités de certains acteurs clefs (ville-centre et service régional en itinérance) : avoir plus un rôle de soutien à des organismes porteurs ou déléguer aux arrondissements ou CIUSSS du territoire concerné.• Identifier tous les acteurs à mobiliser dans de tels projets et clarifier leurs rôles et responsabilités.• Se doter d'une vision commune et d'objectifs communs dès le départ.• Travailler en concertation et en consultation avec les partenaires du milieu et les citoyens en amont. Présence des acteurs clefs aux rencontres du local (comme le service régional en itinérance).• Redéfinir le processus : donner davantage de pouvoirs et de responsabilités aux acteurs locaux du milieu, le local doit être davantage priorisé pour de tels projets.

	<ul style="list-style-type: none"> • Le processus de financement des services doit être cohérent avec le processus de recherche de locaux.
Portrait de l'écosystème	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et régler certains enjeux déjà existants dans les environs de la ressource pour faire baisser de la pression. • Bien identifier les réticences et les raisons de l'implantation d'un tel projet afin d'identifier des actions-outils permettant de rassurer (notamment pour le sentiment de sécurité), mais aussi pour envisager d'adapter le projet afin de faciliter son implantation et donc son acceptabilité sociale. • Bien identifier les résidents.es (collectifs et non collectifs) qui seront et ne seront pas des alliés. • Avoir des données précises et des documents (ou en concevoir) sur les enjeux du territoire qui viendront appuyer et justifier la création de cette nouvelle ressource dans ce secteur.
Médias	<ul style="list-style-type: none"> • Les médias peuvent avoir un impact négatif dans la mise en place de tels projets car ils peuvent informer plus rapidement la population que le milieu et ce, dès que le projet est validé par le CE de la Ville. D'où l'importance de bien se préparer en amont tous ensemble et d'envisager que les acteurs clefs soutiennent des organismes porteurs qui pourront plus librement travailler sur le volet communication avec les médias.
Porte à porte	<ul style="list-style-type: none"> • N'écarter personne même les plus réticents au projet. • Minimiser la présence du SPVM lors de ces opérations car cela envoie un message contradictoire à la population.
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir à un délai raisonnable entre l'annonce du projet et sa mise en place pour permettre l'accueil de la nouvelle par le milieu. • Message clair (et le même) des acteurs clefs à tous les niveaux quand on parle d'itinérance (par exemple comment ces acteurs vont tenter de répondre à ces besoins à moyen et long terme : SHU, etc.). • Communication en tout temps et dès le départ entre les acteurs clefs et les acteurs du milieu. • Adapter les messages et les outils en tenant compte du portrait de l'écosystème = penser à expliquer, justifier, mettre de l'avant les avantages et faire preuve de transparence en tout temps. • Valider les messages entre partenaires avant diffusion pour éviter des incompréhensions auprès de la population (exemple CIUSSS Centre-sud et le CIUSSS NIM).
Incitatifs	

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• Envisager des incitatifs pour rassurer les résidents comme : pas d'augmentation de taxes pendant x temps. Dans tous les cas, cet aspect entre aussi dans le volet du portrait en documentant et en mettant à disposition des données sur la valeur des résidences dans le temps dans d'autres secteurs ayant eu des projets similaires : toujours dans une optique de rassurer. |
|--|---|